

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Gaétan DUSSOUILLEZ, Thomas GRENARD, Raphaël GROSSIORD - Sandra GROSTABUSSIAT - Sylvie GROSTABUSSIAT – Joris MALLAMACI - Florent MILLET - Christian ROCHET

Excusés : TERRIER J.M. (pouvoir à C. ROCHET), Jessica POIGNARD (pouvoir à J.MALLAMACI) et Fabienne MOUY (pouvoir à T. GRENARD)

Secrétaire : Thomas GRENARD

1-BUDGET « COMMUNE » : COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION, AFFECTATION DU RESULTAT, BUDGET PRIMITIF

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour 2021 :

	Budget primitif 2021	Compte administratif 2021
Recettes de fonctionnement	299 917.00€	277 136.52€
Dépenses de fonctionnement	299 917.00€	233 135.69€
Recettes d'investissement	183 492.00€	139 847.46€
Dépenses d'investissement	183 492.00€	152 612.61€

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme suit :

- La somme de 123 389.52 € sera affectée au D001
- La somme de 86 097.75€ sera affectée au 1068

→ A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2021 pour le budget « commune ».

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif :

		BP 2021	Budget primitif 2022
○ FONCTIONNEMENT			
Recettes			
R002	Excédent antérieur reporté	42 096.00	
70	Produits des services	14 712.00	83 215.00
73	Impôts et taxes	138 340.00	149 202.00
74	Dotations et participations	48 555.00	46 227.00
75	Autres produits de gestion courante	25 240.00	32 200.54
77	Produits exceptionnels	30 974.00	34 152.05
Total des recettes de fonctionnement		299 917.00	344 996.59
Dépenses			
011	Charges à caractère général	89 466.00	127 366.54
012	Charges de personnel	54 185.00	50 580.00
014	Atténuation de produits	2 843.00	2 940.00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	3 870.00	4 283.90
65	Autres charges de gestion courante	105 677.00	107 851.00
66	Charges financières	8 776.00	7 351.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.10
042	Dotation aux amortissements	3 100.00	34 152.05
023	Virement en investissement	32 000.00	10 472.00
Total des dépenses de fonctionnement		299 917.00	344 996.59
○ INVESTISSEMENT			
Recettes			
R001	Excédent antérieur reporté		

021	Virement de la sect fonctionnement	32 000.00	10 472.00
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	10 624.00	86 097.56
10	Dotations fonds divers et réserves	3 000.00	12 360.00
13	Subventions d'investissement	63 545.00	44 469.00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 086.00	54 167.41
165	Dépôt et caution	600.00	600.00
040	Opérations d'ordre	3 100.00	36 936.05
041	Opérations patrimoniales	2 537.00	
	RAR		
Total des recettes d'investissement		183 492.00	245 102.02
Dépenses			
001	Déficit	10 624.00	123 389.52
041	Opérations patrimoniales	2 537.00	0.00
16	Remboursement d'emprunts + caution	23 094.00	23 274.00
20	Immobilisations incorporelles	2 000.00	0.00
204	Subv éqmpts versés (sauf opérations)	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	143 210.00	58 718.45
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues	2 027.00	2 784.00
040	Opérations ordre entre section	0.00	36 936.05
	RAR		
Total des dépenses d'investissement		183 492.00	245 102.02

2- BUDGET « ASSAINISSEMENT » : COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION, AFFECTATION DU RESULTAT, BUDGET PRIMITIF

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour 2021 :

Recettes d'exploitation	113 221.00€	98 152.02€
Dépenses d'exploitation	113 221.00€	102 047.78€
Recettes d'investissement	58 852.00€	51 095.19€
Dépenses d'investissement	58 852.00€	57 848.48€

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'affectation du résultat comme suit :

- la somme de 6 612.86 € sera affectée au compte D002
- la somme de 2 364.21 € sera affectée au compte D 001

→ *A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 pour le budget « assainissement ».*

→ A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif :

		Budget 2021	Budget primitif 2022
o EXPLOITATION			
Recettes			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	54 000.00	66 417.00
74	Dotations et participations	17 483.00	17 000.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre entre sections	41 738.00	41 859.00
002	Excédent antérieur reporté		
Total des recettes d'exploitation		113 221.00	125 276.00
Dépenses			
002	Déficit reporté	2 717.00	6 612.86
011	Charges à caractère général	45 561.00	45 349.99
012	Charges de personnel	6 000.00	6 000.00
022	Dépenses imprévues	1 000.00	1 000.00
023	Virement en investissement		7 890.07

042	Opérations d'ordre entre sections	50 617.00	51 106.00
66	Charges financières	7 326.00	7 317.08
Total des dépenses de fonctionnement		113 221.00	125 276.00
○ INVESTISSEMENT			
Recettes			
001	Solde d'exécution d'inv. Report.	4 389.00	0.00
021	Virement de la section fonctionnement		7 890.07
040	Opérations d'ordre entre sections	50 617.00	51 106.00
10	Dotations Fond divers	450.00	730.00
13	Subvention d'investissement	3 396.00	18 617.00
Total des recettes d'investissement		58 852.00	78 343.07
Dépenses			
001	Déficit		2 364.21
020	Dépenses imprévues	1 000.00	1 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	41 738.00	41 859.00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 219.00	11 634.86
21	Immobilisations corporelles	4 895.00	21 485.00
Total des dépenses d'investissement		58 852.00	78 343.07

3- TAXES DIRECTES LOCALES :

A l'unanimité, le Conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taxes directes locales.

4- SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :

A l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations:

- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1 000€
- Vél'Haut Jura Saint-Claude : 150€
- Amicale Sportive des Moussières : 300€

5-PROLONGEMENT DE LA CONVENTION DE RURALITE POUR UNE DUREE 3 ANS

Suite aux échanges déjà engagés concernant le maillage éducatif des territoires, une réunion a eu lieu le 22 mars à la mairie de La Pesse, avec madame la sous-préfète de Saint-Claude, le directeur départemental de l'IEN M. TAMENE, l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Saint-Claude, présidents des SIVOS et les maires des communes.

Après discussion, la proposition de prolonger la convention de ruralité pour une durée de 3 ans est acceptée, à l'unanimité.

6- PROPOSITION MAIRIE DE SAINT-CLAUDE : DELIBERATION INTERDICTION IMPLANTER DES EOLIENNES :

Monsieur le Maire informe du courrier reçu le 28.02.2022 de la Mairie de Saint-Claude ayant adopté le 31 janvier 2022 une délibération interdisant l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune. Monsieur le Maire de Saint-Claude propose que tout le Haut-Jura entame la même démarche d'interdire l'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.

Le conseil municipal décide de ne pas voter ce point, à l'unanimité.

7- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- ❖ **Rappel** : élections présidentielles (10 et 24 avril 2022) et législatives (12 et 19 juin)
- ❖ **Point sur le SIVOS réalisé par Florent MILLET** :
Dans les 2 ans à venir, l'école à la maison pourra se poursuivre mais il faudra une autorisation (certificat médical par exemple).
Une réunion aura lieu mardi 29 mars entre les présidents des SIVOS et les maires des

communes afin de faire un point suite à la rencontre avec l'IEN et l'avenir de l'offre scolaire. Le budget sera voté semaine prochaine, la participation communale des Moussières est en baisse car moins d'enfants.

- ❖ M. Gaétan DUSSOUILLEZ informe que les sentiers raquettes ont été débalisés. La mairie remercie Jacques GROS pour l'entretien des sentiers cet hiver.
- ❖ Travaux :
 - un trou route du Crêt Joli s'est formé, l'entreprise EIFFAGE a été informé et s'est rendu sur place. En attente que les travaux de réfection soit effectué, le trou é été balisé afin de protéger de tous risques
 - Aire de jeux : Raphaël GROSSIORD a rendez-vous avec l'entreprise AMC Diffusion vendredi 01.4.2022 afin de se rendre sur place et solliciter un devis pour les pièces à changer suite au rapport de Systèmes Plus.
 - Sylvie GROSTABUSSIAT fait part de la demande des locataires au-dessus de la Mairie d'installer une boîte aux lettres. Le conseil municipal est d'accord et sollicite un devis auprès de Gedimat.
- ❖ M. le Maire fait part que la piscine de Saint-Claude sera fermée cet été pour travaux, la ré ouverture est prévue pour juin 2024.
- ❖ Point SICTOM réalisé par Gaétan DUSSOUILLEZ :
Le projet de création d'une nouvelle déchèterie implantée à Saint-Claude ne pourra se faire, d'autres possibilités de terrains sur les communes de Molinges ou Lavallée sont à l'étude.